

Piano jazz 601

Fiche de cours



Nombre de crédits : **20**
Prérequis : -
Corequis : -

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Prestation artistique certificative	Piano jazz	Q1Q2	3
Pratiques dirigées	Piano jazz	Q1	1
Pratiques dirigées	Piano jazz	Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

-Développer les capacités techniques et artistiques nécessaires à la pratique du piano dans la musique jazz ;

*1,7

-À travers son jeu, apprendre à mettre en pratique l'ensemble des données apprises par l'étudiant au sein de ses différents cours ;

*1,4,5,7

-Créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant au cours de son premier cycle lui permettant de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et en parfaite synergie avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire et les souhaits de l'étudiant ;

*4,5,6

-Être capable de surmonter les difficultés de tout ordre (technique instrumentale, compréhension harmonique, conception rythmique, justesse, facultés auditives, etc...).

*1,4,7

Sources et contenus

-Dans une démarche historique, on abordera les styles précurseurs (gospel, blues), en passant par le stride, pour aboutir à la période 1940-1950 ;

-Le répertoire, standards et compositions des maîtres, représentera les styles étudiés ;

-Parallèlement, on étudiera le rôle du piano dans l'accompagnement.

Méthode

-Cours d'instrument individuel adapté au rythme de l'étudiant et appuyé par des fiches traitant des aspects techniques et stylistiques ;

-Transcriptions et développement de l'oreille ;

-En cours collectif, écoute et visualisation commentées de disques et de vidéos.

*2,5

Evaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes.

-Prestation artistique formative au premier quadrimestre: un programme établi en concertation avec le professeur, dont une partie d'au moins 15 minutes sélectionnée par le jury (constitué du professeur et dans la mesure du possible de l'assistant) sera présentée devant celui-ci;

-Prestation artistique certificative au second quadrimestre : un programme conforme aux critères établis au sein de la section jazz, dont une partie d'au moins 20 minutes sélectionnée par le jury interne sera présentée devant celui-ci.

*Références au Cadre de Compétences Musique

